

- Rien n'est plus désastreux qu'un investissement rationnel
- dans un monde qui ne l'est pas.
J.M. Keynes

La France Périphérique.

En cette année électorale 2017, tous les élus, ou ceux qui cherchent à le devenir, devraient avoir comme livre de chevet « La France périphérique » du géographe Christophe Guilluy. Ce petit essai est un véritable condensé des fractures qui traversent actuellement notre pays, détaillant les deux France qui se font face. D'un côté, la France des métropoles est la grande gagnante de la mondialisation grâce à ses emplois hautement qualifiés. De l'autre se trouve une France périphérique constituée de petites et moyennes villes ainsi que de zones rurales éloignées des bassins d'emplois dynamiques.

Guilly reprend un rapport qui confirme qu'entre 2006 et 2011, l'augmentation de l'emploi a été de 2,6% dans l'aire urbaine de Paris, de 4,7% dans les plus grandes aires urbaines de province, de 0,8% dans les autres grandes aires urbaines, et que, malheureusement, les moyennes et petites aires ont perdu des emplois. Plus inquiétant, le rapport précise que la majorité des métiers qui seront fragilisés dans l'avenir se trouvent dans cette France périphérique composée des villes moyennes et des zones rurales-industrielles, ces communes ne profitant pas des professions et entreprises à haute valeur ajoutée. Ces zones seront aussi de plus en plus confrontées à la raréfaction de l'argent public et donc à un endettement croissant vis-à-vis des organismes financiers.

La fracture entre France des métropoles et de la périphérie se retrouve dans les urnes, les élites aisées parisiennes pouvant voter à gauche alors que les habitants des périphéries se tournent vers les partis contestataires. Le résultat des élections anglaises et américaines prouvent que cette analyse n'est pas propre à la France.

Le principe de subsidiarité.

Dans ma lettre du 20 janvier 2016, je citais un passage tiré du roman « Soumission » de Houellebecq. Il y faisait référence au principe de subsidiarité de Chesterton et Belloc, partisans du « small is beautiful ». Ce principe énonce : « *Tout comme il est mauvais de retirer à l'individu et de confier à la communauté ce que l'entreprise privée et l'industrie peuvent accomplir, c'est également une grande injustice pour une organisation supérieure plus large de s'arroger les fonctions qui peuvent être effectuées efficacement par des entités inférieures plus petites* ». Je notais alors que si Hollande avait lu ce livre, il aurait peut-être évité l'erreur de créer de trop grandes communautés de communes ainsi que des Méga Régions qui ne le souhaitaient pas. D'autant plus que même agrandies, ces nouvelles Régions ne pourront pas rivaliser avec les Länder allemands, il suffisait de comparer le budget de 2,5 milliards d'euros du Grand Est avec les presque 40 milliards de sa voisine, le Bade-Wurtemberg.

Les avantages de ces fusions laissent aussi perplexes. Ainsi, à l'échelon local, la petite communauté de communes dans laquelle je réside était regroupée à dix minutes maximum autour de son bourg centre. Les déplacements des élus, du personnel technique et administratif, du matériel communautaire, étaient ainsi optimisés. La nouvelle législation exigeant un minimum de 15.000 habitants par com-com, une fusion forcée a été réalisée avec sa voisine. Cette fusion a démultiplié les distances, a éloigné les centres de décisions et multiplié les responsables tout en augmentant leurs indemnités. Si big était vraiment beautiful, n'aurait-il pas mieux valu imposer une communauté d'agglomération à l'échelle de l'arrondissement ? Et pourquoi pas, l'étendre au niveau du département qui gère déjà les routes et les équipements techniques lourds ? .../...

Cette fusion de quelques dizaines de milliers d'habitants n'a à priori aucune incidence dans la marche du pays. Sauf que transposées à l'échelle française, ces fusions exigées par les hautes instances parisiennes mécontentent des centaines de milliers d'habitants qui considèrent que leurs élus ne tiennent plus aucun compte de leurs opinions et de leurs intérêts. Aux fractures économiques, se rajoutent ainsi les fractures entre les politiques et leurs électeurs. Il n'est donc pas étonnant que l'abstention, le vote vers les extrêmes, ou même la transgression, ne cessent de progresser. Christophe Guilluy précise « *L'édifice est fragilisé, non par les banlieues, mais par les catégories populaires que l'on croyait définitivement sorties de l'Histoire. Depuis les territoires de la France périphérique, c'est le modèle d'une oligarchie triomphante qui est contestée par le bas. Ce qui se joue n'est pas une controverse entre la gauche et la droite mais un affrontement pour l'émergence d'une contre-société qui puisse assurer la réintégration économique, politique et culturelle des couches populaires.* »

Ces lignes ont été écrites bien avant les élections britanniques et américaines qui en confirment le bien fondé. Ainsi, les britanniques ont choisi le Brexit alors que la majorité de l'élite voulait rester dans l'U.E. Aux Etats Unis, pourtant rejetés par ses pairs et les grands médias, Trump et son protectionnisme ont été préférés à Hillary Clinton. Le « big is beautiful » et les traités transatlantique et transpacifique n'ont plus le vent en poupe, la fermeture des frontières et la préférence nationale étant la nouvelle doxa. Dans ce contexte, si l'Europe continue à légiférer sur les normes des concombres sans écouter la voix des différents peuples qui la composent, elle risque de voir les nations reprendre la main et l'U.E se déliter.

La déraison est-elle raisonnable ?

Un rapport annuel de la Commission européenne sur les réformes fiscales en Europe indique que la France reste en tête des pays de l'Union européenne en matière de prélèvements sociaux (retraites, sécurité sociale etc...) qui pèsent 16,9 % de son PIB, la moyenne européenne étant de 12,31 %. La France est également au-dessus de la moyenne pour les prélèvements fiscaux avec 45,52 % du PIB. A ces chiffres purement financiers, il faut rajouter le taux de chômage élevé des jeunes, un taux de croissance inférieur à la moyenne et un déficit commercial structurel.

Ces faiblesses n'ont pourtant pas empêché les électeurs de la primaire du parti socialiste de retenir le candidat présentant le projet le plus utopiste, la création du revenu universel. Le vainqueur a séduit avec cette idée simple que, puisqu'il y a un chômage de masse, cela signifie qu'il n'y a plus assez de travail pour tous. Il lui est donc impératif de mettre en place un revenu minimum même si le financement de ce dernier crée un déficit supplémentaire et exige encore plus de prélèvements fiscaux et sociaux. Il est vrai que du point de vue écologique, la croissance économique ne peut continuer à croître indéfiniment sur une

terre aux ressources forcément limitées. La solution d'un revenu garanti qui semble déraisonnable aujourd'hui, sera dans un futur plus ou moins proche une alternative pour les citoyens raisonnables.

Mais, à court terme, avec la crise financière de 2008, la mondialisation heureuse n'est plus qu'un lointain souvenir. Immigration incontrôlée, insécurité, déclasserement, plans sociaux, l'heure est à la contestation. Bonnets rouges puis Zadistes en Bretagne, Nuit Debout à Paris, No Borders à Calais, l'objectif est de contester la politique traditionnelle même si c'est déraisonnable économiquement et démocratiquement.

Après l'âge d'or des épargnants, L'euthanasie des rentiers ?

En passant de 17% au début des années 1980 à moins de 1% en 2016, les taux à 10 ans des emprunts d'Etat français ont diminué le rendement facial des contrats d'assurance vie, non leur rentabilité. Il n'y a en effet aucune différence entre un contrat qui a rapporté 14% avec une inflation à 12% à la fin des années 80 et un contrat qui en rapporte 3% avec une inflation de 1% en 2015. Le gain réel reste toujours de 2%, ce qui a permis aux rentiers de s'enrichir en dormant comme l'a déclaré un ancien président.

Or, le contexte a bien changé. Si les taux sont négatifs à court terme, sur dix ans, l'Allemagne emprunte aujourd'hui au taux de 0,50 et la France à 1%. C'est uniquement grâce aux obligations qu'elles détiennent en portefeuille et aux réserves qu'elles ont accumulées que la plupart des sociétés d'assurances distribuent encore en 2016 un rendement compris entre 2% et 2,5% avant prélèvement des taxes et contributions sociales. Le danger que courent les épargnants est de subir bientôt une hausse de l'inflation ainsi que les remontées de taux obligataires qui resteraient inférieures à la hausse du coût de la vie. Ce phénomène de grignotage du capital perdant chaque année de sa valeur est communément appelé euthanasie des rentiers. La FED et la BCE ont maintenu des taux très bas, mais la fermeture des frontières aux produits étrangers et la relance les travaux d'infrastructures que prévoit le nouveau président Trump risquent d'avoir des conséquences inflationnistes. La Fed n'aurait alors pas d'autre choix que de remonter ses taux, la BCE devant à terme faire de même.

Un nouveau cycle économique est donc en train de se mettre en place. Ce cycle obligera les épargnants à réduire leur exposition aux obligations et à diversifier leurs supports en alternant obligations, actions et immobilier. 2017 est également une année charnière puisque c'est une année électorale en France et en Allemagne. Les investissements publics sont essentiels et l'économie, donc la finance, sont tributaires des choix qui seront effectués par les élus. C'est la raison pour laquelle j'ai consacré les deux tiers de cette lettre à exposer certaines données, l'élection de Trump et les incertitudes en Europe devant générer une forte volatilité des marchés. Mario Schneider